



Conseil municipal du 3 mai 2016

Compte-rendu

Le **trois mai deux mille seize**, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS ---- CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 27 avril 2016, s'est réuni à la mairie – salle du conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET, Maire.

Membres :		Présents : Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD, Marie-Christine CALLEN, Adjoints ;
- en exercice :	18	Fernand DARGAUD, Joël CORNELOUP, Laurent PEGON, Cécile BURDIN,
- présents :	12	Karine ALMERAS, Maryline PERRIN, Delphine LINOIS, conseillers
- votants :	14	municipaux.
- pouvoirs :	2	
Quorum :	10	Absents et excusés : Daniel DURAND, Cécile TALON représentée par Delphine LINOIS, Bruno GALICHON représenté par Sandrine GALICHON, Elodie BERRAUD, Stéphanie MICHEL, Flavien FEUGERE.

Secrétaire : Sandrine GALICHON - Secrétaire auxiliaire : Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie.

Présentation de l'expérimentation de la nouvelle collecte des ordures ménagères par Charlieu-Belmont Communauté

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Au cours d'une suspension de séance, le conseil municipal prend connaissance du nouveau système de collecte des ordures ménagères (collecte latérale avec camion équipé d'un bras articulé) expérimentée sur une partie du territoire de la commune de fin juin à octobre/novembre. Charlieu-Belmont Communauté informera tous les foyers concernés et réalisera très prochainement le marquage au sol de l'emplacement des bacs à vider.

Conseil municipal du 5 avril 2016 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et le procès verbal de sa réunion du 5 avril 2016.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes-rendus

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal n'émet pas d'observations sur les comptes-rendus des réunions qui se sont tenues dernièrement : bureau municipal du 18 avril, conseil communautaire du 21 avril et SIADEP du 4 avril.

Tirage au sort des jurés d'assises

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal procède au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de trois personnes pour figurer sur la liste préparatoire de la liste annuelle départementale des jurés d'assises pour l'année 2017. Elles seront averties par courrier.

Budget général 2016 : décision modificative n° 1

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire,

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, la première décision modificative au

budget primitif général 2016. Elle s'équilibre en recettes et en dépenses des deux sections, fonctionnement et investissement.

Budget du service Assainissement 2016 : décision modificative n° 1

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire,

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, la première décision modificative au budget primitif 2016 du service Assainissement. Elle s'équilibre en recettes et en dépenses des deux sections, fonctionnement et investissement.

Investissements 2016 : nouvelle demande de subvention sur la dotation de soutien à l'investissement public local

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal sollicite, à l'unanimité des votants, une nouvelle demande de subvention sur ce fonds pour financer la construction de la boulangerie avec logement. Il approuve le coût, actualisé, de l'opération.

Transport scolaire le mercredi : convention d'organisation avec Charlieu-Belmont Communauté

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, l'avenant à la convention conclue du 2 septembre 2015 au 5 juillet 2016. Il concerne les dispositions financières suite au changement du mode de transport.

Présentation du projet de construction de la boulangerie avec logement pour éventuelles modifications mineures

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend en compte, à l'unanimité des votants, les observations de M. et Mme GALL sur la partie professionnelle du bâtiment. En revanche, il ne donne pas suite à leurs doléances concernant le logement.

Location de la boulangerie avec logement : préparation du bail de location

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, de ne pas imputer la taxe foncière du local commercial au locataire, de demander un dépôt de garantie de 1 mois pour le logement et le commerce, de recouvrer le loyer mensuellement, à terme à échoir.

Proposition d'acquisition de la propriété LIVET, route de Charlieu, en vente aux enchères publiques

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal décide, à la majorité des votants (Abstention : 0 – POUR : 2 – CONTRE : 12 l'acquisition), de ne pas se porter acquéreur de cette propriété mise à prix 30 000 € (+ frais de procédure et d'enregistrement). Elle aurait été démolie pour améliorer la visibilité au carrefour de la route départementale 4 et de l'impasse d'Avenas.

Acquisition de parcelles de terrain de la SCI les Bruyères

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, de régulariser cette cession réalisée à titre gratuit pour des élargissements de voies communales.

Autorisation au maire de déposer le permis de construire de la boulangerie avec logement et à Fabrice CHENAUD de signer l'autorisation

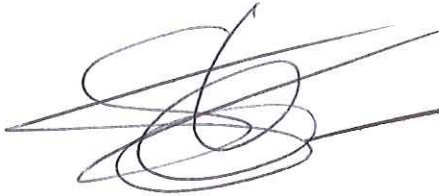
Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité des votants, le maire à déposer ce permis et Fabrice CHENAUD, Adjoint délégué à l'urbanisme, à signer l'autorisation après instruction.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 21 heures 15.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 4 mai 2016.

La secrétaire de séance,
Sandrine GALICHON



Le Maire,
Jean-Victor THEVENET

